

Supplément Vision pour l'avenir 2011-2012 à La présidence du club

Les mises à jour suivantes concernent les clubs de districts participant de juillet 2010 à juin 2013 à la phase pilote du plan Vision pour l'avenir de la Fondation Rotary. Une fois la phase pilote terminée, le plan Vision pour l'avenir sera appliqué à tous les districts.

En tant que club membre d'un district pilote, vous pourrez, avec le soutien de votre commission Fondation de district, tester en 2010-2013 le nouveau modèle de subvention de la Fondation Rotary. Les activités et programmes de la Fondation ne subissant aucun changement durant la phase pilote sont les suivants : PolioPlus, les Centres du Rotary pour études internationales, la recherche de fonds et les prix et programmes de reconnaissance de la Fondation Rotary.

Remplacer le chapitre 6 par :



6. La Fondation Rotary

La Fondation Rotary a pour mission de « permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. »

La Fondation Rotary permet aux clubs de participer et de contribuer à des subventions et des activités qui répondent aux besoins des populations du monde entier tout en permettant de faciliter les politiques de recrutement et de fidélisation du club. Les Rotariens impliqués dans les subventions et les programmes de la Fondation sont plus enclins à soutenir financièrement la Fondation Rotary. Les subventions et les programmes de la Fondation sont uniquement financés par les dons de Rotariens et de non Rotariens qui partagent l'idéal d'un monde meilleur.

Responsabilités

En tant que président élu de club dans un district pilote :

- Nommer et se réunir avec la commission Fondation de club.
- Évaluer la participation actuelle du club aux programmes de la Fondation à l'aide du formulaire *Objectifs de club : document de planification*.
- S'assurer, avec l'aide de la commission Fondation de club, que le club est certifié pour recevoir des subventions de la Fondation Rotary et que toutes les subventions en cours sont clôturées.
- Consulter l'historique des contributions de votre club à la Fondation sur *Accès Membres*.



Rappel

Les présidents, secrétaires et trésoriers de club ainsi que les responsables Fondation peuvent consulter l'historique des contributions du club à la Fondation à partir d'*Accès Membres* sur www.rotary.org.

- Établir les objectifs de contributions et de participation aux programmes de votre club pour votre mandat à l'aide des formulaires *Objectifs de club : document de planification* et *Fondation Rotary – Objectifs de club* (distribués au SFPE et téléchargeables sur www.rotary.org).
- Connaître les ressources disponibles.

En tant que président, vous devrez vous assurer de la réalisation des objectifs Fondation du club tout au long de l'année. Les stratégies suivantes vous seront utiles :

- Consacrer au moins quatre réunions de club par an à la Fondation.
- Demander à votre responsable Fondation de district les coordonnées d'Anciens de la Fondation prêts à partager leur expérience avec les membres de votre club.
- Encourager les membres de votre club à tester le nouveau modèle de subvention de la Fondation Rotary en planifiant des actions et des activités éligibles dans le cadre de subventions de district et mondiales.
- Demander aux membres de votre club, et d'abord à ceux qui ne l'ont encore jamais fait, de contribuer à la Fondation.
- Remercier personnellement les membres qui ont fait une contribution ou participé à une subvention ou à une activité de la Fondation.
- Avec l'aide de votre responsable Fondation, assurer une bonne supervision des fonds de la Fondation.



Rappel

Planifier réunions statutaires et activités spéciales à l'occasion des mois de la Fondation (novembre), de l'entente mondiale (février) et de l'alphabétisation (mars).

La commission Fondation de club

La structure de cette commission dépend des objectifs Fondation du club. Dans certains cas, la nomination d'un responsable Fondation peut être suffisante. Mais si le club prévoit de faire une demande de subvention mondiale, la nomination d'un responsable Subventions au sein de la commission Fondation peut s'avérer utile.

La commission Fondation doit développer et mettre en œuvre une stratégie de soutien à la Fondation Rotary comportant un volet Contributions financières et un volet Participation aux subventions et activités. Il est possible de modifier le règlement intérieur du club afin d'ajouter autant de sous-commissions que nécessaire.

Il est recommandé de choisir comme responsable Fondation de club, et le cas échéant comme membres de cette commission, des Rotariens avec une expérience internationale et du bénévolat, et un vrai talent pour la communication. Les anciens participants au programme sont aussi de bons candidats.

Responsabilités :

- Atteindre les objectifs Fondation de club pour l'année
- Former les membres sur la Fondation
- Encourager les Rotariens à participer aux subventions et aux programmes de la Fondation et à la soutenir financièrement



Rappel

Pour en savoir plus, consulter la version *Vision pour l'avenir de La commission Fondation de club.*

- Communiquer aux membres du club les objectifs Fondation du district et des administrateurs de la Fondation
- Assurer une bonne supervision des fonds de la Fondation

Soutien au niveau du district

La commission Fondation du district et son responsable se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous mettre en rapport avec d'autres clubs.

Séminaire Fondation de district

Ce séminaire de formation a pour but de mieux faire connaître la Fondation aux Rotariens, au premier rang desquels les présidents et responsables Fondation des clubs, en leur communiquant le message d'une organisation œuvrant pour la paix et l'entente mondiale.

Séminaire de formation de district Gestion des fonds de subvention de la Fondation Rotary

L'objectif de ce séminaire est de former les Rotariens à la procédure de certification et à gérer efficacement les subventions de la Fondation Rotary. Il couvrira les meilleures pratiques de gestion des fonds et la mise en place de systèmes de contrôle fiscaux et financiers. Pour participer aux subventions mondiales de la Fondation, les clubs doivent signer un protocole d'accord et envoyer un ou plusieurs représentants à cette formation. Les districts peuvent ajouter des critères de certification (ex. : certification obligatoire pour recevoir des fonds en provenance de la subvention de district). Le manuel *Gestion des subventions* est disponible sur www.rotary.org/fr/fvdistrict.

Subventions et programmes de la Fondation Rotary

Le conseil d'administration de la Fondation Rotary a adopté son plan Vision pour l'avenir, approche stratégique visant à remplir la mission de la Fondation tout en s'adaptant au monde d'aujourd'hui. Les administrateurs de la Fondation ont suivi les recommandations d'un large échantillon de Rotariens et ont élaboré le plan Vision pour l'avenir, destiné à :

- Simplifier les programmes de la Fondation et leur fonctionnement tout en respectant sa mission.
- Concentrer les efforts de service sur la mission de la Fondation afin d'avoir un impact plus profond et durable.
- Offrir un éventail de programmes pour aider les clubs et districts à atteindre leurs objectifs locaux et internationaux.
- Améliorer le sentiment au niveau des districts et des clubs que la Fondation Rotary est leur Fondation en leur transférant plus de contrôle et d'autonomie dans leurs actions.



Rappel

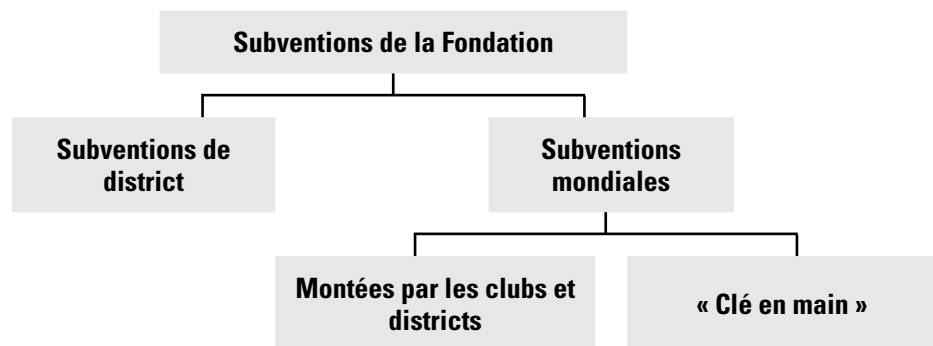
Les questions sur le plan Vision pour l'avenir peuvent être envoyées par e-mail à futurevision@rotary.org. Vous pouvez également consulter www.rotary.org/fr/fvdistrict.

- Donner plus de visibilité aux efforts de la Fondation et améliorer l'image du Rotary.

Calendrier. Cent districts participent à la phase pilote de trois ans :

- **2010-2011** : Les clubs doivent travailler avec leur commission Fondation de district à l'obtention de leur certification pour participer aux subventions de la Fondation Rotary. Une fois certifiés, les clubs pourront commencer à envoyer leurs demandes de subvention. Les premières subventions sont octroyées aux districts pilotes et à leurs clubs.
- **2011-2012** : Octroi de subventions aux districts pilotes et à leurs clubs.
- **2012-2013** : Octroi de subventions aux districts pilotes. Ajustement du nouveau modèle de subvention en fonction des suggestions émises par les districts pilotes. Certification et formation des clubs.
- **2013-2014** : Nouveau modèle de subvention déployé à tous les districts et abandon des anciens programmes de la Fondation.

Structure de subvention. Deux types de subvention sont offerts : les subventions de district et les subventions mondiales pour lesquelles deux options sont proposées : les subventions mondiales montées par les clubs et les districts, et les subventions mondiales « clé en main ». Voir les [modalités des subventions de district et des subventions mondiales](#).



Informez-vous auprès de votre commission Fondation de district du processus que votre district a mis en place concernant les demandes de subvention de district.

Les subventions de district sont attribuées en bloc aux districts pour le financement d'actions locales et internationales de moindre envergure, mais en phase avec la mission de la Fondation. Ces subventions sont administrées par le district. Les clubs envoient leurs demandes de financement d'actions au district qui détermine le montant de la subvention de district annuelle qu'il demandera à la Fondation. Une fois les fonds de subvention reçus, le district les distribue aux clubs.

Exemples

Un club demande 3 000 USD au district pour acheter des dictionnaires qu'il distribuera dans trois écoles.

Un club fait une demande de financement de 2 500 USD à son district afin de permettre à un lycéen de suivre un programme d'été pour étudier une langue étrangère.

Un club demande 12 000 USD à son district pour aider à la reconstruction d'un village après le passage d'un cyclone. Ces fonds serviront à acheter des outils, de la nourriture et financeront les frais de déplacement de trois Rotariens.

Les subventions mondiales permettent de participer à des actions plus stratégiques avec un soutien plus important de la Fondation. Elles financent des actions internationales de plus grande envergure à fort impact et aux résultats durables dans l'un des six axes stratégiques suivants :

- Paix et prévention/résolution des conflits
- Prévention et traitement des maladies
- Eau et assainissement
- Santé de la mère et de l'enfant
- Alphabétisation et éducation de base
- Développement économique et local.

Les clubs et districts ont deux options : monter leurs propres actions s'inscrivant dans les axes stratégiques ou participer à des actions « clé en main » montées par la Fondation avec des organisations partenaires.

Les subventions mondiales montées par les clubs et districts sont financées par les parrains de l'action et une contrepartie de la Fondation provenant du Fonds mondial. Les subventions mondiales « clé en main » sont quant à elles financées à 100 % par le Fonds mondial et les organisations partenaires. Les Rotariens assurent la mise en œuvre de l'action.

Les subventions mondiales montées par les clubs et districts requièrent un apport minimum du Fonds mondial de 15 000 dollars, soit un budget total minimum de 30 000 dollars. La contrepartie du Fonds mondial est de 50 % pour les contributions en espèces et de 100 % pour les contributions en provenance du FSD. Les subventions mondiales doivent être parrainées par deux clubs/districts : un parrain local dans le pays où l'action est montée et un parrain international en dehors du pays bénéficiaire. Les deux parrains doivent appartenir à des districts participant au pilote Vision pour l'avenir.

Avant de présenter un dossier de demande, les parrains doivent adresser à la Fondation un avant-projet décrivant les activités et les résultats recherchés. Une fois l'avant-projet approuvé, le club ou district a six mois pour présenter un dossier en ligne. Le responsable Fondation du district doit autoriser le dossier avant que la Fondation puisse l'examiner.

Exemples

Plusieurs clubs souhaitent envoyer au Nigeria une équipe constituée de six Rotariens professionnels de santé et d'un chef d'équipe pour prodiguer des soins aux mères et aux enfants, et former des médecins locaux aux nouvelles techniques en zones urbaines et rurales. Les frais de déplacement de l'équipe et les fournitures médicales pour la clinique s'élèvent à 15 000 USD. Une fois le volet Formation de l'action terminé, les Rotariens professionnels de santé se joindront aux Rotariens de leurs clubs et des clubs locaux pour distribuer des kits médicaux à des centres de santé ruraux. Les équipes de Rotariens dirigées par des professionnels de santé donneront des formations dans les centres de santé ruraux sur l'utilisation des kits, pour un coût de 15 000 USD. Le club utilisera 15 000 USD pour financer l'action en FSD et la Fondation une contrepartie de 15 000 USD provenant du Fonds mondial, soit un budget total de l'action de 30 000 USD.

Un club désire financer une bourse d'études de niveau Master dans une université à l'étranger sur la prévention et le traitement des maladies tropicales. Les frais d'études, de voyage et d'hébergement s'élèvent à 42 000 USD. Le club parrain et le club local, membre du district dans lequel l'université se situe, enverront leur demande de subvention mondiale à la Fondation pour un montant de 42 000 USD. Les districts parrains fourniront 21 000 USD de leur FSD et la Fondation versera une contrepartie de 21 000 USD en provenance du Fonds mondial.

Un club qui a auparavant aidé un autre club du Guatemala à construire un puits, a été sollicité pour aider la collectivité locale à mettre en place des programmes de formation pour démarrer et soutenir des petites entreprises. Des fonds sont nécessaires pour acheter du matériel de formation, des fournitures et pour couvrir les frais de déplacement de huit Rotariens qui formeront 100 personnes pendant un mois. Les Rotariens vont également fournir le capital de départ des sociétés participantes, couvrir les frais de marketing, l'achat des stocks, etc. Une fois l'action terminée, les Rotariens locaux resteront en contact avec les bénéficiaires et les formeront le cas échéant. Le club utilisera 60 000 USD du FSD de son district et la Fondation versera une contrepartie de 60 000 USD provenant du Fonds mondial. Le coût total de l'action s'élève à 120 000 USD.

Les subventions « clé en main » sont financées en totalité par le Fonds mondial et un partenaire stratégique. Le rôle des Rotariens se limite à la mise en place de l'action. Lorsque ce type de subvention sera disponible, les Rotariens pourront faire leur choix sur *Accès Membres*.

Gestion des fonds et certification. Toute subvention de la Fondation pré-suppose une bonne gestion des fonds, conforme au critère des 4 questions et aux normes fiscales. Elle doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Planification détaillée.
- Envoi de dossiers complets et véridiques accompagnés de toute la documentation demandée.
- Participation active et directe des Rotariens dans toutes les phases de l'action.
- Transparence de toutes les transactions financières.
- Rapports soumis dans les délais.

Les clubs certifiés par le district sont en mesure de faire une demande de subvention mondiale. Pour recevoir sa certification, le club doit :

- Envoyer un ou plusieurs de ses membres au séminaire Gestion des fonds de subvention organisé par le district.



Rappel

Les questions sur la certification peuvent être envoyées par e-mail à fvqualification@rotary.org. Vous pouvez également consulter www.rotary.org/fr/fvdistrict.

- Signer le [protocole d'accord du club](#) et en respecter les termes.
- Remplir tout critère supplémentaire de certification établi par le district.

Pour en savoir plus, consulter le manuel *Gestion des subventions*.

PolioPlus. Il s'agit du programme phare du Rotary et de sa Fondation avec pour objectif la certification officielle de l'éradication mondiale de la polio. Plus d'un million de Rotariens du monde entier ont versé quelque 800 millions de dollars en dons au programme PolioPlus. Les Rotariens constituent un réseau efficace de bénévoles de terrain. Ils apportent leur soutien aux cliniques et mobilisent la collectivité dans le cadre de campagnes de vaccination et d'autres activités liées à l'éradication de la polio.

Le Rotary a reçu deux subventions de la Fondation Bill & Melinda Gates totalisant 355 millions de dollars et s'est engagé à collecter une contrepartie de 200 millions de dollars dans un effort appelé le Défi 200 millions de dollars du Rotary. Le virus de la polio n'est plus présent que dans quatre pays. C'est pourquoi les efforts de collecte de fonds des clubs en faveur du Défi sont essentiels à notre réussite.

Pour atteindre cet objectif, votre club peut :

- Organiser un collecte de fonds en faveur du Défi 200 millions de dollars du Rotary et sensibiliser l'opinion publique aux efforts du Rotary en faveur de l'éradication de la Polio.
- Contribuer au Défi pour soutenir des besoins critiques dans les pays endémiques.
- Consacrer une réunion à l'éradication de la polio.
- S'assurer que les membres du club restent informés et impliqués jusqu'à ce que l'éradication soit atteinte.

Si votre club se situe dans un pays endémique :

- Contacter les responsables PolioPlus nationaux pour les aider dans les activités de surveillance.
- Travailler avec les autorités locales pour assurer le maintien des taux de vaccination contre la polio et d'autres maladies.

Centres du Rotary pour la paix. Ce programme permet à des étudiants d'aller étudier dans un des Centres du Rotary dans le cadre d'un Master ou d'un certificat sur la résolution des conflits, la paix et les relations internationales. Il fonctionnera de la même manière aussi bien pour les districts pilotes que non-pilotes.

Les clubs doivent envoyer les dossiers de candidatures à leur commission Fondation de district qui devra à son tour les faire parvenir à la Fondation Rotary au plus tard le 1^{er} juillet pour participer à la phase de sélection annuelle.

Les Rotariens sont impliqués dans la sélection, l'orientation et l'hébergement des boursiers. Votre club et ses membres pourront :

- Inviter un Ancien ou un participant au programme des Centres du Rotary à parler de leur expérience.

- Présenter des candidats pour les Centres du Rotary au district.
- Servir de conseiller et héberger les étudiants des Centres.

Anciens de la Fondation. Plus de 118 000 personnes ont participé aux programmes de la Fondation depuis 1947. Il est important de maintenir les contacts avec les anciens participants aux programmes de la Fondation de votre région, car ce sont d'excellents porte-parole de la Fondation et des donateurs et Rotariens potentiels. Leur expérience pourra leur permettre de :

- Faciliter les contacts entre clubs de différents pays.
- Faire connaître aux Rotariens et aux médias leur expérience et l'impact du programme dans leur vie.
- Promouvoir le programme auprès de leurs collègues.
- Servir de conseiller pour la sélection, l'orientation et l'accueil.
- Devenir membre de votre club.

Contactez le responsable Effectif de votre district qui sera en mesure de vous conseiller sur les manières de les faire participer aux activités du club.

SHARE et le Fonds spécifique de district. Grâce au système *SHARE*, les dons faits à la Fondation Rotary se transforment en subventions qui améliorent les conditions de vies des populations. Les administrateurs de la Fondation donnent aux Rotariens la possibilité de choisir l'allocation des fonds vers un type spécifique de subvention et de programme. Tous les ans, les contributions des districts au Fonds de participation aux programmes sont réparties en deux catégories :

- 50 % vont au Fonds spécifique du district (FSD)
- 50 % vont au Fonds mondial.

Le Fonds mondial finance les programmes internationaux de la Fondation Rotary auxquels tous les districts peuvent participer. Les montants affectés au FSD permettent aux districts de financer les subventions et programmes de leur choix.

Le cycle de financement est de trois ans : les fonds sont utilisés trois ans plus tard, donnant ainsi suffisamment de temps aux clubs et aux districts pour planifier leurs actions et sélectionner les participants. De son côté, la Fondation investit ces fonds pendant trois ans et utilise les produits d'investissement pour payer ses coûts administratifs et de recherche de fonds.

La commission Fondation du district autorise, après avoir consulté le gouverneur, les membres de sa commission et bien souvent les clubs, l'utilisation du FSD. Vous pouvez contacter le responsable Fondation de votre district pour savoir comment le district compte utiliser son FSD.



Autour du monde

Le trésorier du club sortant pourra indiquer aux membres du club quel formulaire utiliser pour envoyer leurs contributions à la Fondation.

Dons à la Fondation Rotary

Les programmes de la Fondation sont financés par les contributions volontaires des Rotariens à travers le monde. Les Rotariens, conscients des résultats des programmes éducatifs, des échanges culturels et des actions humanitaires, ont compris pourquoi il est indispensable de soutenir financièrement la Fondation pour faire du monde un endroit où il fasse meilleur vivre. Les contributions envoyées à la Fondation peuvent être affectées au Fonds de participation aux programmes, au Fonds permanent ou au Fonds PolioPlus.

Les contributions à la Fondation doivent être envoyées accompagnées des formulaires *Dons à la Fondation – Formulaire universel* [123-FR] ou *Multiple Donor Form* [094-EN].



PolioPlus et le Défi 200 millions de dollars du Rotary. Le défi le plus important dans le combat contre la polio est d'ordre financier. Malgré les ressources énormes déjà engagées, davantage de fonds sont nécessaires de manière urgente pour vacciner les enfants des quatre pays restant endémiques. Reconnaisant l'engagement du Rotary et de son important réseau de bénévoles dans l'éradication de la polio, la Fondation Bill & Melinda Gates a accordé à la Fondation deux subventions totalisant 355 millions de dollars. Le Rotary s'est engagé à collecter une contrepartie de 200 millions de dollars avant le 30 juin 2012. Plus d'un demi-milliard de dollars seront ainsi alloués par le Rotary International et la Fondation Gates pour atteindre notre objectif d'un monde sans polio.

Les contributions en faveur du Fonds PolioPlus aident à atteindre le Défi 200 millions de dollars du Rotary. Les clubs doivent se mobiliser et sont encouragés à organiser une collecte de fonds spéciale dans leur collectivité. Les districts peuvent également faire don d'une partie de leur FSD en faveur du Défi 200 millions de dollars du Rotary.



Rappel

Accès Membres, sur www.rotary.org, permet aux responsables Fondation de club de consulter les rapports Fondation Rotary et Programmes de reconnaissance. Leur accès doit être activé par le président ou le trésorier du club.



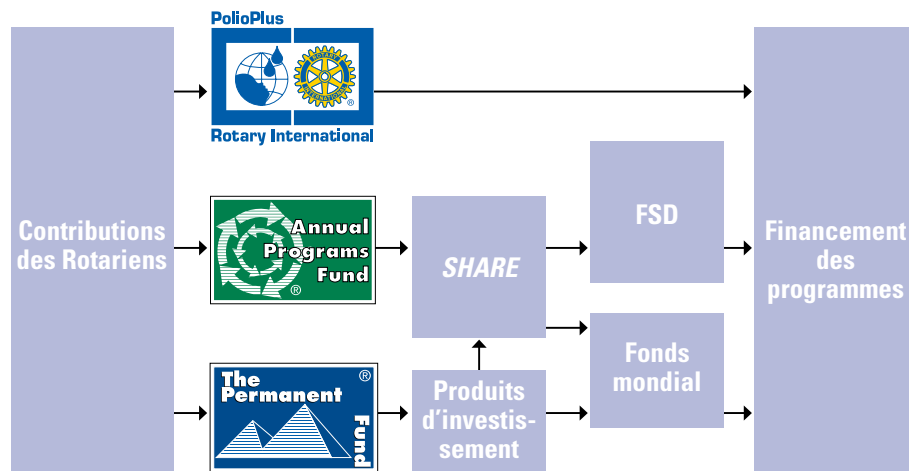
Fonds de participation aux programmes. Les contributions au Fonds de participation aux programmes sont la principale source de financement des subventions et activités de la Fondation. Les Rotariens sont encouragés à prendre part à la campagne *Un don, chaque année* et à faire un don annuel qui apportera un soutien vital aux activités de la Fondation. Afin de soutenir la campagne *Un don, chaque année*, vous devrez :

- Verser votre contribution en début d'année rotarienne.
- Demander à chaque membre de faire un don chaque année.
- Présenter des actions remarquables financées par le Fonds de participation aux programmes.
- Remercier les Rotariens qui soutiennent la Fondation Rotary.



Fonds permanent. Le Fonds permanent est un fonds de dotation permettant d'assurer la pérennité des subventions et des programmes de la Fondation Rotary, même si une partie de ses revenus d'investissement est allouée chaque année au financement des programmes. Les dons au Fonds permanent prennent la forme de contributions directes, de dons d'actions, de legs ou de dons d'assurance-vie. De nombreux Rotariens allouent des dons importants au Fonds permanent. Les Rotariens désirant soutenir le programme des Centres du Rotary peuvent faire leur don en faveur du Fonds permanent. Si vous connaissez un membre de votre club qui a la capacité de faire un don important à la Fondation Rotary, contactez le coordinateur régional de la Fondation de votre région.

Financement de la Fondation Rotary



Financement externe. La majorité des contributions versées à la Fondation proviennent de sources rotariennes. Cependant, les collectivités peuvent également soutenir votre club et la Fondation Rotary au travers de collectes de fonds et de dons. Pour en savoir plus, consulter la section Recherche des fonds de La commission Actions du club.

Reconnaissance des contributions. La Fondation Rotary a mis en place divers programmes destinés à reconnaître individus, clubs et autres donateurs pour leurs dons et promesses de dons à la Fondation.

TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE DE LA FONDATION ROTARY

À REMETTRE À TITRE INDIVIDUEL

SUSTAINING MEMBER DE LA FONDATION
PAUL HARRIS FELLOW (PHF)
PHF MULTIPLE
DONS À TITRE POSTHUME
DONATEUR MAJEUR
MEMBRE DU CERCLE ARCH C. KLUMPH
BIENFAITEUR
FANION FONDS DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES
SOCIÉTÉ DES LÉGATAIRES DE LA FONDATION ROTARY
CERTIFICAT D'APPRÉCIATION (INDIVIDUS, SOCIÉTÉS, ORGANISATIONS, ETC.)

À REMETTRE AUX CLUBS

FANION CLUB 100 % SUSTAINING MEMBERS DE LA FONDATION (DÉCERNÉ TOUS LES ANS)
FANION CLUB *UN DON, CHAQUE ANNÉE* (DÉCERNÉ TOUS LES ANS)
FANION TROIS MEILLEURES MOYENNES DE CLUB (DÉCERNÉ TOUS LES ANS À 3 CLUBS DU DISTRICT)
FANION CLUB 100 % PHF (SUR DEMANDE)

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTER WWW.ROTARY.ORG.

Ressources

Les coordonnées du personnel du Secrétariat et de responsables rotariens se trouvent dans l'*Official Directory* et sur www.rotary.org. Vous pouvez télécharger des publications sur www.rotary.org, les commander sur shop.rotary.org ou auprès de votre bureau régional. Les ressources suivantes pourront vous aider à atteindre vos objectifs Fondation :

Spécialistes

- Commission Fondation de district – Cette commission gère les activités Fondation du district.
- Commissions PolioPlus – Agissent en tant que conseil au niveau local, régional, national et international sur la participation du Rotary aux efforts d'éradication de la polio.
- Coordinateur régional de la Fondation (RRFC) – Rotarien nommé comme conseiller principal pour les clubs et districts d'une région sur tout ce qui a trait à la Fondation Rotary.
 - Adjoints du coordinateur régional de la Fondation (ARRFC) – Aident les RRFC, districts et clubs dans le cadre des contributions annuelles, des dons majeurs et de la participation aux programmes.
 - Coordinateur régional des Anciens de la Fondation (RFAC) – Aide les RRFC, clubs et districts à renouer le contact avec les Anciens des programmes de la Fondation et à les impliquer dans les activités de la Fondation.

- Coordinateur Défi de zone – Aide les RRFC, les districts et les clubs dans leurs collectes de fonds en faveur du Fonds PolioPlus et du Défi 200 millions de dollars du Rotary.
- Les services Fondation au siège et dans les bureaux régionaux – Des membres du personnel et compétents, prêts à répondre aux questions des Rotariens, des clubs et districts et à les conseiller.
- Le centre d’appel de la Fondation Rotary – Pour répondre à vos questions sur la Fondation (depuis l’Amérique du Nord : 1-866-976-8279 ou par email : contact.center@rotary.org).

Documentation

- Version *Vision pour l’avenir de La commission Fondation du club* [226E-FV-FR] – Aperçu du rôle et des responsabilités de la commission ainsi qu’une liste des ressources à consulter.
- *En finir avec la polio* – Bulletin bimestriel qui fournit les dernières informations sur l’éradication mondiale de la polio et les efforts de collecte de fonds dans le cadre du Défi 200 millions de dollars du Rotary.
- Bulletin électronique mensuel *Vision pour l’avenir* – Calendrier, informations, documents, conseils et meilleures pratiques.
- *Un don, chaque année – pochette du club* [958-FR] – Contient la brochure [957-FR], les autocollants pour le badge [956-MU] et diverses instructions pour aider les clubs à promouvoir les contributions au Fonds de participation aux programmes.
- *Politique relative à l’acceptation des dons* (uniquement disponible en ligne) – Les types de dons acceptés par la Fondation, y compris dans le cadre du Fonds permanent.
- La partie Fondation Rotary du formulaire *Objectifs du club : Document de planification* – Outil pour évaluer la situation du club et établir ses objectifs.
- *Brochure Défi 200 millions de dollars du Rotary* [986-FR] – Destinée aux Rotariens et aux supporters non Rotariens de l’engagement du Rotary envers l’éradication de la polio.
- *La Fondation Rotary : l’année en chiffres* [159-FR]
- *Rapport annuel du Rotary International et de la Fondation* [187-FR]
- www.rotary.org/fr/fvclub – Nombreuses informations telles que le rapport annuel de la Fondation Rotary, les objectifs de la Fondation et des informations sur ses programmes.
- www.rotary.org/fr/futurevision – Les dernières informations sur le plan Vision pour l’avenir de la Fondation Rotary

Ressources financières

- Contributions individuelles et d’entreprises locales
- Subventions de la Fondation Rotary
- Fondations de club
- Collectes de fonds

Pour se préparer au SFPE

À quels subventions et programmes de la Fondation votre club participe-t-il ?

Pourquoi votre club doit-il contribuer au Fonds de participation aux programmes et au Fonds permanent ?

À quels programmes de la Fondation votre district participe-t-il ?

Comment pouvez-vous obtenir le soutien de votre collectivité dans le cadre du Défi 200 millions de dollars du Rotary ?

Quelles stratégies de promotion de la Fondation Rotary (participation à ses subventions/ programmes et financement) ont déjà fait leurs preuves au sein de votre club ?

Polycopié 2 : Protocole d'accord du club

(www.rotary.org/fr, mot clé : Protocole d'accord du club)

Polycopié 3 : Programmes et subventions de la Fondation Rotary

Étudier chaque type de subvention et programme de la Fondation. Répondre aux questions en groupe.

PolioPlus

Soutenir les activités de vaccination du Rotary International et des autres partenaires majeurs de l'Initiative mondiale d'éradication de la polio (Organisation mondiale de la Santé, Unicef et CDC d'Atlanta) en informant les Rotariens sur les progrès accomplis, promouvoir une couverture médiatique précise, offrir un soutien aux volontaires participants aux Journées nationales de vaccination et fournir les ressources nécessaires pour empêcher la progression de la maladie dans les régions endémiques ou à risques.

1. Si votre club n'a jamais soutenu financièrement PolioPlus, où pouvez-vous vous renseigner sur le programme ?
2. Comment allez-vous sensibiliser les membres de votre club et de votre collectivité à l'éradication de la polio ?
3. Quel sera votre objectif de dons PolioPlus de votre mandat ?

Subventions de district de la Fondation Rotary

Permettre aux clubs et district de répondre aux besoins immédiats de leur collectivité localement et à l'étranger. Attribuées en bloc aux districts, les clubs pourront demander à la commission Fondation de district une partie de ces fonds. Chaque district pourra établir des règles de demande de financement des clubs qui lui sont propres. Le responsable Fondation de district pourra vous renseigner à ce sujet. Les districts pourront utiliser une partie de leur Fonds spécifique de district (FSD) dans le cadre de ces subventions.

1. Comment obtenir un consensus pour définir une action de club éligible pour recevoir une subvention de district ?
2. De quelle manière allez-vous gérer une demande de financement dans le cadre d'une subvention de district et la mise en place de l'action ?
3. Comment allez-vous promouvoir votre action dans la collectivité (à l'étranger ou localement) ?

Subventions mondiales de la Fondation Rotary

Pour financer des actions internationales de plus grande envergure à fort impact et aux résultats durables dans l'un des six domaines d'actions stratégiques. Administrées par la Fondation tout comme le sont aujourd'hui les subventions de contrepartie.

Domaines d'action stratégiques :

- Paix et prévention/résolution des conflits
- Prévention et traitement des maladies
- Eau et assainissement
- Santé de la mère et de l'enfant
- Alphabétisation et éducation de base
- Développement économique et local

Les clubs et districts auront deux options : monter leurs propres actions touchant aux domaines d'action stratégiques ou participer à des actions « clé en main » montées par la Fondation avec des organisations partenaires.

Les subventions mondiales montées par les clubs et districts sont financées par les parrains de l'action et par une contrepartie de la Fondation provenant du Fonds mondial pour financer une action dont le coût minimal est de 30 000 USD.

Les subventions mondiales « clé en main » seront élaborées par la Fondation et ses partenaires stratégiques et seront financées à 100 % par le Fonds mondial et les organisations partenaires. Les Rotariens assureront la mise en œuvre de l'action.

1. À quel domaine d'action stratégique votre club va-t-il se consacrer ?

2. Quelle option semble-t-elle la plus attrayante pour votre club : des subventions mondiales montées par les clubs et districts ou des subventions mondiales « clé en main » ?

3. Citer quelques moyens de trouver un partenaire à l'étranger.

Centres du Rotary pour études

Permet à des boursiers de suivre un master sur la paix et la résolution des conflits dans un des Centres du Rotary ou un certificat de trois mois à l'université Chulalongkorn à Bangkok (Thaïlande).

1. Comment allez-vous procéder au recrutement de candidats dans votre collectivité ?

2. Existe-t-il dans votre club une procédure de sélection des candidats ?

3. Comment impliquer les anciens de la Fondation et les participants actuels ? Votre club reste-t-il en contact avec les anciens boursiers ? De quelle manière ?

Annexe A

Structure administrative du club : Modèle



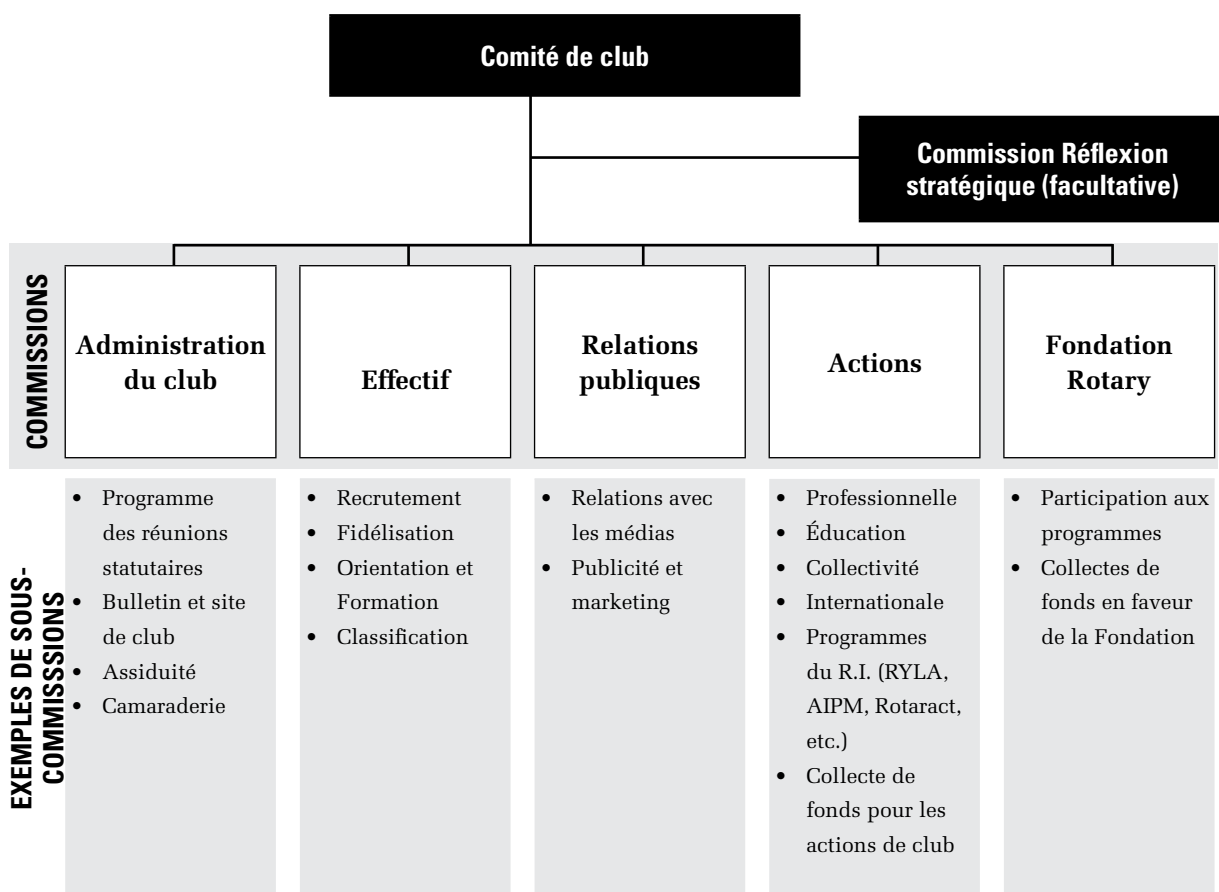
Rappel

Les clubs doivent mettre en place une structure administrative en fonction de leurs besoins.

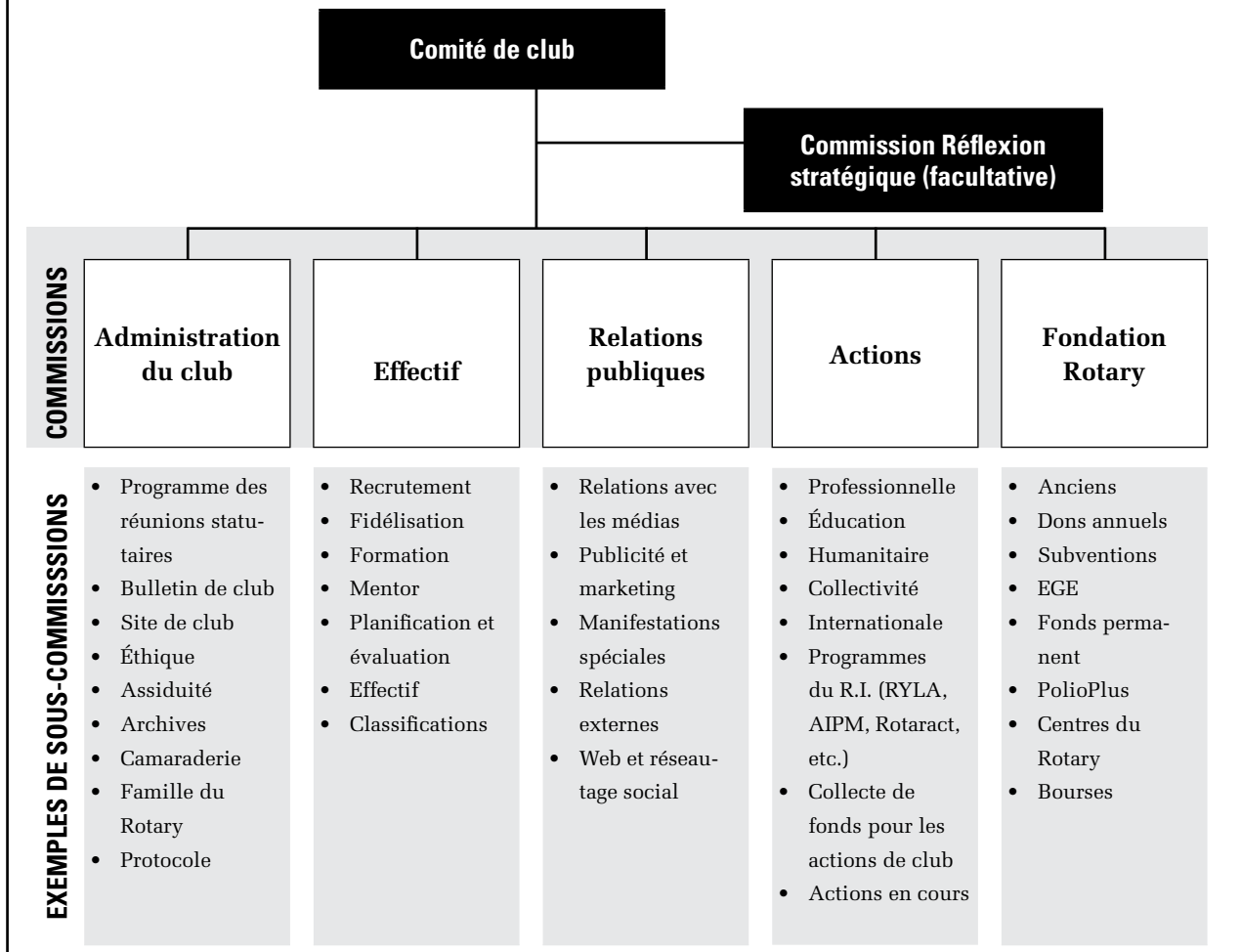
Le Plan de leadership du club recommande la mise en place de 5 commissions permanentes (selon la taille du club). Les clubs peuvent nommer (ou éliminer) des commissions et sous-commissions supplémentaires en fonction de leurs besoins.

Vous trouverez ci-dessus un modèle de sous-commissions pour chaque commission permanente. Choisir la structure administrative qui convient à votre club. Vous pourrez ensuite supprimer ou nommer des sous-commissions supplémentaires si besoin est, ou établir votre propre structure administrative. Vous pouvez contacter le gouverneur ou son adjoint si vous avez besoin d'aide pour mettre en place vos sous-commissions.

1^o OPTION : Organigramme standard



2^e OPTION : Rotary club de grande taille



3^e OPTION : Petit club

